

Renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Avril à Juin 2017

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs		Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Voix	Données			
Bell mobilité	Téléphone cellulaire					0,00 \$
	Clé cellulaire					0,00 \$
	Point d'accès					0,00 \$
	Tablette					-5,42 \$
	Téléphone intelligent					0,00 \$
Rogers sans fil	Téléphone cellulaire					0,00 \$
	Clé cellulaire					0,00 \$
	Point d'accès		0			0,00 \$
	Tablette		4		38,07 \$	240,57 \$
Telus	Téléphone intelligent	7	7			714,23 \$
	Téléphone cellulaire					0,00 \$
	Clé cellulaire		1			62,10 \$
	Point d'accès					0,00 \$
	Tablette		1			62,12 \$
Divers (Apple Store, SOS Phone, CSPQ)	Téléphone intelligent	5	5			527,20 \$

Information complémentaire

Les données proviennent du Centre de services partagés du Québec

1. Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.
2. Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou en
3. Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.

Renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Juillet à Septembre 2017

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs		Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Voix	Données			
Bell mobilité	Téléphone cellulaire					
	Clé cellulaire					
	Point d'accès					
	Tablette					
	Téléphone intelligent					
Rogers sans fil	Téléphone cellulaire					
	Clé cellulaire					
	Point d'accès					
	Tablette		3			224,40 \$
Telus	Téléphone intelligent	7	7			728,15 \$
	Téléphone cellulaire					
	Clé cellulaire		1			62,10 \$
	Point d'accès					
	Tablette		1			62,10 \$
Divers (Apple Store, SOS Phone, CSPQ)	Téléphone intelligent	3	3			415,35 \$

Information complémentaire

Les données proviennent du Centre de services partagés du Québec

1. Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.
2. Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou en
3. Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.

Renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Octobre à Décembre 2017

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs		Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Voix	Données			
Rogers sans fil	Téléphone cellulaire	0				
	Clé cellulaire	0				
	Point d'accès					
	Tablette		3			224,40 \$
	Téléphone intelligent	6	6			613,19 \$
Telus	Téléphone cellulaire					
	Clé cellulaire		1			62,10 \$
	Point d'accès					
	Tablette		1			62,10 \$
	Téléphone intelligent	3	3		139,90 \$	415,35 \$

Information complémentaire

Les données proviennent du Centre de services partagés du Québec

1. Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.
2. Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou
3. Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.

Renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Janvier à mars 2018

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs		Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Voix	Données			
Rogers sans fil	Téléphone cellulaire	0	0			0,00 \$
	Clé cellulaire		0			0,00 \$
	Point d'accès		1		60,32 \$	0,00 \$
	Tablette		5			243,10 \$
	Téléphone intelligent	6	6			612,11 \$
Telus	Téléphone cellulaire					
	Clé cellulaire		1			62,10 \$
	Point d'accès					
	Tablette		1			62,10 \$
	Téléphone intelligent	3	3			415,35 \$
Divers (Apple Store, SOS Phone, CSPQ)						

Information complémentaire

Les données proviennent du Centre de services partagés du Québec

1. Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.
2. Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou
3. Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.